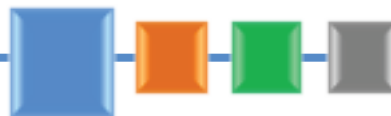


## Conférence invitée

### Pour une éthique de la coopération



Pr Gérard GUIEZE - Professeur de Philosophie et de Sciences Sociales - Université de Clermont-Ferrand - Clermont-Ferrand

Toute réflexion sur l'organisation du travail trouve sur son chemin deux dimensions avec lesquelles elle devra composer, des contraintes matérielles et des particularités professionnelles. Une action professionnelle est toujours une action collective. L'action est toujours une Interaction. Or, il peut y avoir des conditions qui favorisent une action collective de coopération et qui permettent à cette coopération de devenir une ressource. Autrement dit, comment parvenir à une meilleure participation dans une action collective ? Comment assurer un meilleur développement des ressources dans une action collective ?

#### Le travail (à trois dimensions)

Dans un travail, on distingue ce qui permet de produire quelque chose (des biens ou des services) et ce qui permet de se former. Le travail transforme donc une matière et une personne. On peut évaluer un travail à ce qu'il permet d'acquérir, à ce qu'il est formateur, et pas seulement productif. Or un travail peut vite devenir routinier et ne plus être formateur, même s'il demeure productif. Le travail risque toujours de devenir invariable. Mieux vaut donc, à son sujet, progresser au lieu de perpétuer.

Le travail est également un rapport à autrui, intégrant toute une organisation et toute une coopération générale. Le travail de chacun suppose toujours celui de tous. Toute fonction est en même temps un service. Le travail suppose une communauté et est une médiation du particulier au collectif.

#### La division du travail

Durkheim distinguait deux solidarités, une solidarité mécanique lorsque les hommes d'une société obéissaient aux mêmes croyances et aux mêmes valeurs et une solidarité organique lorsque il y a une interdépendance entre les hommes en raison de leurs fonctions. Une coopération consiste à faire un avec plusieurs au sein d'une organisation plus unifiée et plus efficace, dans un système d'interdépendance et d'autonomie. Le travail tend à devenir continu, ne consistant plus en une tâche délimitée, mais en un système, un processus. Le risque de ce processus est d'abolir toute la dimension sensible du Travail et d'induire un risque d'abstraction où seul demeure ce qui est calculable, quantifiable. On ne peut demander à une coopération professionnelle d'accroître l'efficacité de travail, mais pas de rétrécir le champ de l'autonomie. Bien au contraire, les actes du Travail peuvent être requalifiés, recomposés.

#### Pour une éthique de la coopération

Un projet de coopération est toujours contextuel, il ne saurait renvoyer à des réponses établies. Une éthique de la coopération est délibérative parce qu'un problème surgit dans nos pratiques et, si l'on ne peut plus se contenter de ce que l'on faisait habituellement, il faut pouvoir s'orienter autrement. Un tel projet est donc instituant, ce qui exige le dépassement d'une simple diversité des points de vue. Il ne peut s'agir de se contenter de juxtaposer des opinions. Une coopération suppose des agents libres, en effet, il ne saurait y avoir de coopération dans une soumission. La prise de décision d'une coopération entre des partenaires se situe au carrefour de telles exigences face à un contexte, à des situations problématiques et à des finalités communes. Il s'agit donc de s'interroger sur le but poursuivi par cette initiative, de suivre une valeur de référence, une orientation et pas seulement un résultat et d'identifier ce que cette coopération corrige, rectifie, modifie dans vos pratiques actuelles. Car agir, c'est toujours interrompre une situation présente, se représenter un but, concevoir une valeur, interrompre un état actuel.